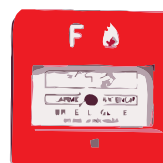


EN CAS DE DÉPART DE FEU

1

**DONNEZ L'ALERTE À L'AIDE DU
DÉCLENCHEUR MANUEL**



2

**CONFIRMEZ L'ALERTE AU PC DE
SÉCURITÉ**

(0)18



Adresse du bâtiment

3

**APPELEZ LES SAPEURS-POMPIERS, PRÉCISEZ
L'ADRESSE DU SINISTRE**

Numéro de téléphone du PC de sécurité

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

1

APPELEZ LE SST  LE PLUS PROCHE
ET LE PC DE SÉCURITÉ



DEPUIS UN POSTE
DE CE BÂTIMENT

015

DEPUIS VOTRE
MOBILE

15

2

APPELEZ LE SAMU

3

SUIVEZ LES CONSIGNES DU SAMU

4

- LE SAMU SE DÉPLACE : ACCUEILLEZ LE SAMU
- LE SAMU NE SE DÉPLACE PAS : APPELEZ LE

015

DEPUIS UN POSTE DE CE BÂTIMENT

EN CAS D'AGRESSION

1

**FAITES APPEL AU
PC DE SÉCURITÉ**

**Numéro de téléphone
DU PC DE SÉCURITÉ**

2

**PRÉVENIR LE CHEF DE SERVICE ET L'ASSISTANT DE
PRÉVENTION DE VOTRE STRUCTURE**

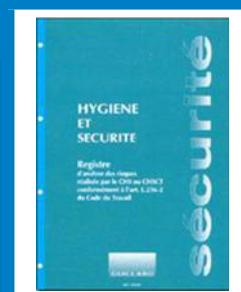
**DEPUIS UN POSTE
DE CE BÂTIMENT**

015

**DEPUIS VOTRE
MOBILE**

3

**CONSIGNER L'INCIDENT SUR LE
REGISTRE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**



**En cas d'urgence médicale
SUIVEZ LA CONSIGNE PRÉVUE À CET EFFET**

EN CAS D'ÉVACUATION

Ces consignes s'appliquent immédiatement à tout occupant du bâtiment

DÈS L'AUDITION DU SIGNAL SONORE, GARDEZ VOTRE CALME - CESSEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE ACTIVITÉ - ÉTEIGNEZ LES APPAREILS SOUS TENSION OU À GAZ



**QUITTEZ LE BÂTIMENT EN FERMANT PORTES ET FENÊTRES
JAMAIS À CLÉ**



SUIVEZ LES INDICATIONS DES CHARGÉS D'ÉVACUATION



DIRIGEZ VOUS VERS LA SORTIE LA PLUS PROCHE



REJOIGNEZ LE POINT DE RASSEMBLEMENT LE PLUS PROCHE

NE QUITTEZ PAS LE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS ORDRE D'UNE PERSONNE HABILITÉE (AGENT DE SÉCURITÉ, SERVICE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, CHEF D'ÉTABLISSEMENT, SAPEUR-POMPIER)



NE REVENEZ JAMAIS EN ARRIÈRE



N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS



**SIGNALEZ TOUTE PERSONNE MANQUANTE
SI VOUS ÊTES BLOQUÉ, MANIFESTEZ VOUS AUX FENÊTRES ET
CALFEUTREZ LA PIÈCE**

Assistez les personnes handicapées

Conformez vous à ces consignes lors de tout déclenchement du signal sonore

EN CAS D'ÉVACUATION DES P.M.R.

En cas d'évacuation générale ou différée, voici les consignes générales à suivre et à adapter pour l'évacuation des Personne à Mobilité Réduite (P.M.R.)¹

1

QUI PREND EN CHARGE ET AIDE UNE P.M.R. ?

SI LA P.M.R. EST UN PERSONNEL :

Ce sont les chargés d'évacuation et/ou ses collègues

SI LA P.M.R. EST UN ÉTUDIANT :

C'est l'enseignant

2

METTRE EN SÉCURITÉ LA PMR



DANS LA MESURE DU POSSIBLE, ACCOMPAGNER CES PERSONNES JUSQU'AU POINT DE RASSEMBLEMENT.²

EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ D'ÉVACUER RAPIDEMENT UNE PMR, TRANSFÉRER LA PERSONNE DANS UN ESPACE D'ATTENTE SÉCURISÉ (EAS).³

BÂTIMENT AVEC EAS

Accompagner la PMR jusqu'à l'EAS le plus proche

BÂTIMENT SANS EAS

Accompagner la PMR dans un lieu à l'opposé de l'incendie qui est désenfumé et protégé du rayonnement thermique (exemple : palier d'escalier).

Le choix peut aussi se porter sur une salle de cours proche d'un escalier.

3

PRÉVENIR LES SECOURS DE LA PRÉSENCE D'UNE PMR

UNE FOIS ACCOMPAGNÉ DANS CET ESPACE PROTÉGÉ, LE CHARGÉ D'ÉVACUATION OU L'ENSEIGNANT DOIT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE TRANSMETTRE L'EMPLACEMENT DE LA PMR À L'AGENT SSIAP DU BÂTIMENT⁴ :

- SOIT PAR TÉLÉPHONE
- SOIT EN ALLANT DIRECTEMENT À SA RENCONTRE

² Pour rappel : Il est interdit d'utiliser les ascenseurs.